



10ème Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

New York, le 9 août 2022

Utilisation pacifique de l'énergie nucléaire Peaceful Uses of Nuclear Energy

Déclaration prononcée par

H.E. M. Félix Baumann
Représentant permanent de la Suisse
auprès de la Conférence du désarmement

Madame la Présidente,

Le droit inaliénable des États parties d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, tel que codifié par l'Article IV, est un élément central du TNP. En tant qu'État partie, nous nous sommes également engagés à faciliter la coopération internationale à des fins pacifiques. Afin de créer un climat propice à la coopération nucléaire et à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, nous devons disposer d'un certain nombre d'éléments.

Premièrement, nous avons besoin d'un solide régime de non-prolifération et de garanties, y compris des contrôles à l'exportation, comme évoqué dans la Grande commission II.

Deuxièmement, l'AIEA joue un rôle essentiel en permettant la coopération scientifique et technique mondiale dans le domaine nucléaire, et en promouvant les applications et technologies nucléaires civiles. Le **programme de coopération technique** de l'AIEA **aide les pays à atteindre leurs objectifs nationaux de développement et les ODDs**. La Suisse est l'un des principaux contributeurs au Fonds de coopération technique et a également fourni d'importantes contributions extrabudgétaires. Cette Conférence devrait encourager tous les États parties à poursuivre leurs efforts pour renforcer l'efficacité du programme de coopération technique de l'Agence.

Troisièmement, l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques de manière sûre et sécurisée nécessite une main-d'œuvre qualifiée. Les centres de compétence suisses coopèrent avec l'AIEA dans les domaines des sciences et des applications

nucléaires pour soutenir les activités de renforcement des capacités de l'AIEA. La Suisse a également contribué au programme de bourses Marie Sklodowska-Curie de l'AIEA visant à offrir à davantage de jeunes femmes la possibilité de faire carrière dans le domaine nucléaire.

Enfin, la Suisse considère que l'application des normes les plus élevées en matière de sûreté et de sécurité nucléaires est un élément crucial pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Cette Conférence devrait réaffirmer les engagements passés en encourageant tous les Etats à maintenir les normes les plus élevées possibles en matière de sûreté nucléaire, de sécurité nucléaire et de protection physique des matériaux et installations nucléaires. Nous réaffirmons l'engagement de la Suisse à promouvoir la mise en œuvre des principes de la Déclaration de Vienne sur la sûreté nucléaire. Il est important d'assurer que ces principes soient pris en compte dans les résolutions correspondantes et les documents pertinents de l'AIEA. Nous devrions appeler conjointement tous les États parties à adhérer à la Convention sur la sûreté nucléaire (CNS) et aux autres instruments juridiques internationaux pertinents dans le domaine de la sûreté nucléaire. Il y a juste un mois, la 7ème réunion d'examen des parties contractantes à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs a eu lieu à Vienne. La Suisse avait l'honneur de présider la réunion d'examen.

Les menaces sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires, telles que celles résultant de l'agression russe contre l'Ukraine, sont inacceptables et fragilisent l'accès des Etats parties aux bénéfices des utilisations pacifiques. La Suisse condamne l'attaque irresponsable de la Russie contre la centrale nucléaire de Zaporizhyya. Les États parties à l'AIEA ont convenu par consensus que les attaques armées contre des installations nucléaires consacrées à des fins pacifiques constituent une violation de la Charte des Nations Unies, du droit international et du statut de l'Agence. Nous exhortons toutes les parties au conflit à s'abstenir de mener des opérations militaires à proximité des installations nucléaires et à respecter leurs obligations en vertu du droit humanitaire international. Le directeur général de l'AIEA a défini les sept piliers de la sûreté et de la sécurité nucléaires, qui découlent des normes de sûreté et des directives de sécurité existantes. La Suisse souligne que les "sept piliers" constituent des mesures de sûreté et de sécurité, qui doivent être respectés en toutes circonstances, y compris pendant un conflit armé. Nous demandons instamment à tous les États parties au TNP de reconnaître et de respecter les sept piliers en tant qu'éléments indispensables de la sûreté et de la sécurité nucléaires et en tant que modèle permettant aux États parties de continuer à bénéficier des utilisations pacifiques.

Madame la Présidente,

Si la sûreté et la sécurité relèvent de la responsabilité nationale, conformément à la législation nationale de chaque Etat et à ses obligations internationales respectives, l'AIEA joue un rôle important au niveau mondial en fournissant des normes et des orientations convenues multilatéralement, en renforçant les capacités et en proposant des services consultatifs, tels que des missions d'évaluation par les pairs. La Suisse a accueilli une mission du Service consultatif international sur la protection physique (IPPAS) en 2018 et une deuxième mission du Service intégré d'examen de la réglementation (IRRS) en 2021. Les résultats de ces missions d'examen par les pairs soulignent l'engagement de la Suisse à améliorer en permanence ses régimes de sûreté et de sécurité nucléaires. Nous encourageons tous les Etats membres de l'AIEA à accueillir régulièrement de telles missions et de publier les résultats de ces missions. Qui plus est, nous devrions chercher à renforcer le rôle central de l'AIEA dans le domaine de la sûreté et de la sécurité nucléaires, encourager les Etats parties à apporter leur soutien au travail de l'AIEA, notamment par un financement approprié, et encourager les Etats parties à renforcer les mesures nationales en matière de sûreté et de sécurité nucléaires.

Madame la Présidente,

Nous avons réalisé des progrès considérables et des évolutions importantes ont eu lieu dans les domaines de la sûreté et sécurité nucléaires et des utilisations pacifiques ces dernières années. Permettez-moi de souligner trois développements d'importance au regard de ma Délégation :

Premièrement, lors de la Conférence internationale sur la sécurité nucléaire qui s'est tenue il y a presque deux ans, nous avons réaffirmé au niveau ministériel notre engagement collectif en faveur d'une **architecture de sécurité nucléaire mondiale** solide et le rôle central de coordination que joue l'AIEA. Nous ne pouvons réussir que si nous traitons de la sécurité nucléaire sous toutes ses dimensions. Nous saluons par conséquent la réaffirmation de la nécessité d'assurer une sécurité nucléaire efficace et complète de toutes les matières et installations nucléaires. Dans le cadre de l'engagement de la Suisse en faveur du renforcement de la sécurité nucléaire, nous nous sommes associés à la Déclaration commune sur le renforcement de la mise en œuvre de la sécurité nucléaire (INFCIRC/869) et à la Déclaration commune sur l'atténuation des menaces internes (INFCIRC/908). La Suisse salue et soutient également les efforts déployés par l'AIEA pour créer un nouveau centre de formation et de démonstration en matière de sécurité nucléaire visant à renforcer les capacités nationales, notamment pour prévenir le trafic illégal de matières nucléaires et améliorer la protection physique des installations nucléaires.

Deuxièmement, la Suisse salue l'entrée en vigueur de l'amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires (CPPMN) en 2016. En tant que co-

présidente, la Suisse est particulièrement heureuse de constater le succès de la première conférence des parties à l'amendement à la CPPNM de mars 2022. La Conférence a confirmé l'adéquation de la Convention telle qu'amendée à la lumière de la situation actuelle.

Nous appelons tous les Etats parties qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à la CPPMN et à son amendement. En outre, nous appelons également les Etats parties à adhérer à la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. Nous espérons que cette Conférence se joindra à notre appel et soulignera l'importance de parvenir à l'universalisation de ces instruments juridiques internationaux.

Troisièmement, nous souhaiterions souligner la grande réussite de la **Conférence ministérielle sur la science et la technologie de l'AIEA** qui s'est tenue en 2018. Cette Conférence a mis en évidence la manière dont les États parties bénéficient grandement des applications nucléaires pacifiques pour répondre à un large éventail de besoins socio-économiques et de développement humain. Elle a souligné le rôle important de la science et de la technologie nucléaires dans la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable. La Suisse soutient la convocation d'une conférence ministérielle de suivi.

Je vous remercie pour votre attention.

Madam Chair,

The inalienable right of States Parties to use nuclear energy for peaceful purposes as codified in Article IV is a core element of the NPT. As States parties, we have also committed to facilitating international cooperation for peaceful purposes. In order to create an environment conducive to nuclear cooperation and the use of nuclear energy for peaceful applications, we require a number of elements.

Firstly, we need a solid non-proliferation and safeguards regime, including export controls, as referred to in MC II.

Secondly, the IAEA plays a crucial role in permitting global scientific and technical cooperation in the nuclear field, and in promoting civilian nuclear applications and technologies. The IAEA's **Technical Cooperation Programme supports countries to achieve their national development objectives and the SDGs**. Switzerland is a major contributor to the Technical Cooperation Fund and has also provided significant extra-budgetary contributions. This Conference should encourage all States parties to continue efforts to enhance the effectiveness of the Agency's Technical Cooperation Programme.

Thirdly, making use of nuclear energy for peaceful purposes in a safe and secure manner requires a skilled workforce. Swiss centres of competence cooperate with the IAEA in the area of nuclear sciences and applications to support the IAEA's capacity building activities. Switzerland has also contributed to the IAEA's Marie Skłodowska-Curie Fellowship Programme with the aim of giving more young women the opportunity to pursue careers in the nuclear domain.

Finally, Switzerland considers the application of the highest standards of **nuclear safety and security** a crucial element for the peaceful use of nuclear energy. This Conference should reaffirm past commitments by encouraging all States to maintain the highest possible standards of nuclear safety, nuclear security and physical protection of nuclear materials and facilities. We reaffirm Switzerland's commitment to promote the implementation of the principles of the Vienna Declaration on Nuclear Safety. It is important to ensure that these principles are taken into account in the corresponding resolutions and relevant documents of the IAEA. We should jointly call on all States Parties to accede to the Convention on Nuclear Safety CNS and other relevant international legal instruments in the area of nuclear safety. Just a month ago,

the 7th Review Meeting of the Contracting Parties to the Joint Convention on the Safety of Spent Fuel and Radioactive Waste Management has taken place in Vienna. Switzerland had the honour to preside the Review Meeting.

Threats to the safety and security of nuclear facilities, such as those occurring from the Russian aggression against Ukraine, are unacceptable and put at risk States Parties' access to the benefits of peaceful uses. Switzerland condemns the irresponsible Russian attack on the Zaporizhya Nuclear Power Plant. IAEA Member States agreed by consensus that armed attacks on nuclear facilities devoted to peaceful purposes constitute a violation of the UN Charter, international law and the Statute of the Agency. We urge all parties to the conflict to refrain from conducting military operations in the vicinity of nuclear facilities and to respect their obligations under international humanitarian law. The Director General of the IAEA has outlined Seven Pillars of Nuclear Safety and Security, derived from existing safety standards and security guidance. Switzerland underlines that the "Seven Pillars" constitute the safety and security measures, which have to be observed under all circumstances, including during armed conflict. We urge all NPT States Parties to recognize and respect the Seven Pillars as the indispensable elements of nuclear safety and security and as a blueprint for promoting States Parties' continued benefit from peaceful uses.

Mr Chair,

While safety and security are a national responsibility in accordance with each State's national legislation and respective international obligations, the **IAEA** plays an important role at the global level in providing internationally-agreed standards and guidance, capacity-building and advisory services such as peer-review missions. Switzerland hosted an International Physical Protection Advisory Service (IPPAS) mission in 2018 and a second Integrated Regulatory Review Service (IRRS) mission in 2021. The outcome of these peer review missions underscore Switzerland's commitment to continuously improve its nuclear safety and security regimes. We encourage all Member States of the IAEA to regularly host such missions and to publish their results. Furthermore, we should seek to strengthen the IAEA's central role in the area of nuclear safety and security, encourage States parties to support the IAEA's work including through appropriate funding, and encourage States parties to strengthen national nuclear safety and security measures.

Mr Chair,

We have made significant progress and important developments have taken place in the areas of nuclear safety, security and peaceful uses in the past years. I would like to highlight three developments of importance for my Delegation:

First, , at the International Conference on Nuclear Security which took place almost two years ago, we reaffirmed at the ministerial level our collective commitment to a strong global nuclear security architecture and the central coordinating role of the IAEA. We can only be successful if we address nuclear security in all its dimensions. We therefore welcome the reaffirmation of the need to ensure effective and comprehensive nuclear security of all nuclear material and facilities. As part of Switzerland's commitment to enhance nuclear security, we have also subscribed to the Joint Statement on Strengthening Nuclear Security Implementation (INFCIRC/869) and the Joint Statement on Mitigating Insider Threats, (INFCIRC/908). Switzerland also welcomes and supports the IAEA's efforts to establish a new Nuclear Security Training and Demonstration Centre with the aim to strengthen national capabilities *inter alia* to prevent the illegal trafficking of nuclear material and to enhance the physical protection of nuclear facilities.

Second, Switzerland welcomes the entry into force of the Amendment to the Convention on the Physical Protection of Nuclear Material (CPPNM) in 2016. As Co-President, Switzerland is particularly pleased to look back at a successful first Conference of the Parties to the Amendment to the CPPNM in March 2022. The Conference confirmed the adequacy of the Convention as amended in light of the currently prevailing situation, we call on all States Parties that have not already done so to accede to the CPPNM and its Amendment. In addition, we also call on States parties to accede to the International Convention for the Suppression of Acts of Nuclear Terrorism. We hope this Conference will join us in our call and underline the importance of achieving the early universalization of these international legal instruments.

Third, we would like to highlight the major success of the **IAEA Ministerial Conference on Nuclear Science and Technology** that took place in 2018. This Conference highlighted how States Parties greatly benefit from peaceful nuclear applications to address a wide range of socio-economic and human development needs. It underlined the important role of nuclear science and technology in contributing to the achievement of the 2030 Agenda for Sustainable Development. Switzerland supports the convening of a follow-up ministerial conference.

Thank you for your attention.